

## **LES EQUIPEMENTS**

## Introduction

Le diagnostic sur les équipements de la commune a été réalisé avec l'aide de tous les services de la commune. Les informations et l'analyse qu'il contient demandent à être vérifiées par les services en question afin d'aboutir à des enseignements correspondant à la réalité et aux besoins de la population.

En effet, l'objectif du présent diagnostic est d'évaluer le niveau d'équipements de la commune au regard des besoins des habitants, aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif, en tenant compte des caractéristiques de la population.

Pour ce faire, l'analyse tient compte de la nature, de la capacité et de l'état d'entretien des équipements existants, ainsi que de leur échelle de rayonnement : quartier, commune, échelle territoriale plus large, notamment intercommunale.

Pour certains thèmes, l'offre en équipements des communes environnantes a été prise en compte.

## 1 - Les équipements administratifs

### Equipements municipaux

Hôtel de Ville  
Centre administratif  
Mairie annexe  
Centre technique municipal

### Autres équipements administratifs

L'inspection académique  
Sécurité sociale  
Trésor public  
La Poste

Il existe deux bureaux de poste sur le territoire communal : l'un dans le centre ville, à proximité de l'Hôtel de Ville et l'autre dans le quartier de l'Épine Guyon.

### Services de secours et de sécurité

Le commissariat  
La Police municipale  
Le Centre de secours et d'Incendie



## 2 - Les équipements petite enfance

Franconville offre des modes de gardes variés pour les jeunes enfants : accueil collectif ou individuel, régulier ou occasionnel. L'ensemble des structures et des services permet l'accueil de plus de 250 enfants âgés de 3 mois à 3 ans sur l'ensemble de la commune, auxquels s'ajoute l'offre des 230 assistantes maternelles libérales qui représente un potentiel de 520 places d'accueil. On peut donc estimer le niveau global de l'offre à 770 places environ.

### Les structures d'accueil collectif

L'accueil collectif des enfants de 3 mois à 4 ans se fait à plein temps dans les crèches collectives et à temps partiel dans les haltes garderies.



	<i>Nom</i>	<i>Capacités d'accueil</i>	<i>Quartiers</i>
Crèches collectives	Chalet des P'tits Loups	40	Hôtel de Ville
	Chalet Pom Pouce	60	Du Stade
Haltes Garderies	4 Noyers	20	L'Épine Guyon
	Maison de l'enfance	20	De l'Europe
<b>Total</b>		<b>140</b>	

Le Chalet Pom Pouce est une structure récente qui regroupe également le Relais Assistantes Maternelles, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents et une crèche familiale.

### L'accueil individuel

#### Crèche familiale

La crèche familiale est une structure municipale qui emploie des assistantes maternelles accueillant des enfants à leur domicile et qui met en place des activités permettant aux enfants de se familiariser avec la collectivité.

Il existe deux crèches familiales à Franconville :

- le chalet P'tits Loups qui emploie 30 Assistante Maternelles accueillant 65 enfants
- le chalet Pom Pouce qui emploie 20 Assistantes Maternelles accueillant 51 enfants

### **Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)**

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) permet aux assistantes maternelles libérales de se regrouper en un lieu d'échange, d'information et de conseil. Il assure également l'accueil des parents à la recherche de renseignements administratifs. Il permet de mettre en relation les assistantes maternelles qui offrent des places de garde et les parents.

Il y a 230 assistantes maternelles libérales sur la ville, ce qui représente une capacité de près de 520 places d'accueil

### **Les autres structures et services**

#### **LAEP (Lieu d'accueil enfants/parents)**

Aux chalets des P'tits Loups et Pom Pouce

Ces lieux d'accueil contribuent à l'éveil de l'enfant et à son développement par le jeu. Animés par des professionnels, ils soutiennent les parents dans leur rôle, favorisent la relation entre les familles et les enfants, et l'intégration de tous dans la ville.

#### **Association Jean Cotxet**

Accueil en Internat de 40 enfants placés par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance)

### **Le niveau de réponse aux besoins**

Grace aux différentes structures, 250 petits Franconillois bénéficient actuellement d'un mode de garde géré par la commune, en accueil collectif ou individuel.

En 2007, 568 demandes d'accueil ont été examinées par les commissions d'admission. On peut donc estimer le taux de réponse aux besoins à 44%.

*Une offre de modes de garde variée*

*770 places d'accueil collectif ou individuel sur l'ensemble de la commune*

*Un taux de réponse aux besoins de 44% dans les structures gérées par la ville*

### 3 - Les équipements scolaires

#### Les écoles primaires



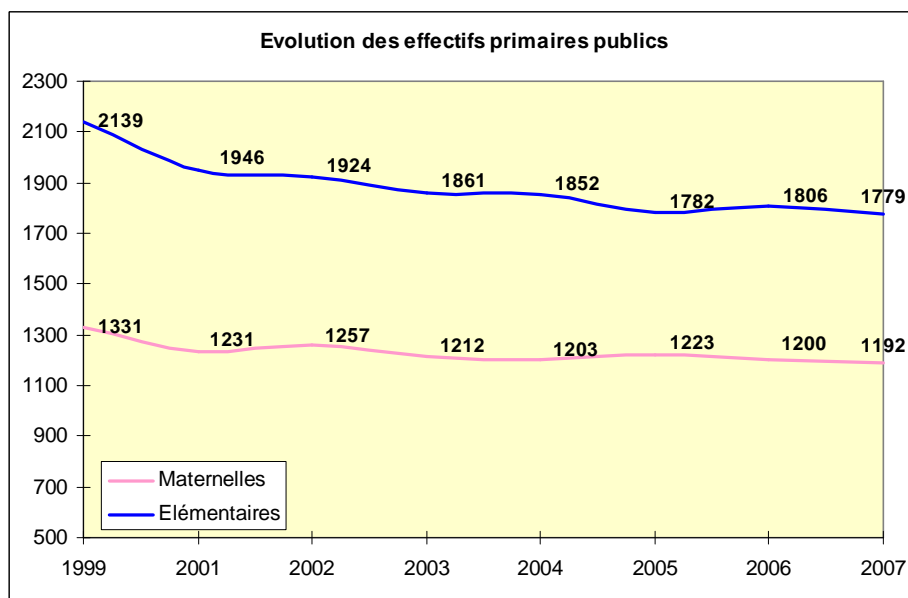
La ville compte 12 écoles maternelles et 11 écoles élémentaires.

La plupart des établissements primaires publics sont organisés en groupes scolaires regroupant des écoles maternelles et élémentaires. Seules deux écoles maternelles, Montédour et Côte Rotie, fonctionnent indépendamment.

La maternelle Carnot et l'élémentaire Gare-René Watrelot sont des établissements récents, ouverts en septembre 2006.

Dans les années à venir, plusieurs établissements devront faire l'objet d'interventions de rénovation, d'extension et/ou de reconstruction. C'est notamment le cas des écoles maternelles Ferdinand Buisson, Jules Ferry et Fontaine Bertin.

La commune accueille également une école privée – l'institution Jeanne d'Arc - qui regroupe une maternelle, une élémentaire, un collège et un lycée.



#### L'évolution des effectifs scolaires

Depuis 1999, les effectifs des écoles publiques primaires sont à la baisse. Le phénomène est plus net concernant les effectifs élémentaires qui ont diminué de 17% entre 1999 et 2007 alors que la baisse des effectifs maternels a été de 10% sur la même période.

Après une forte baisse entre 1999 et 2004, on remarque tout de même que les effectifs ont tendance à se stabiliser.

La tendance à la baisse concerne une grande partie des établissements, cependant, certaines écoles connaissent une stabilité, voir une légère augmentation de leurs effectifs depuis quelques années. C'est notamment le cas de la maternelle Bel Air dont les effectifs ont augmenté entre 2006 et 2007, des maternelles Fontaine Bertin et des élémentaires Ferdinand Buisson qui montrent une certaine stabilité.

En septembre 2007, l'institution Jeanne d'Arc accueillait près de 90 élèves en maternelle et 270 élèves en élémentaire.

### Répartition et capacité d'accueil des établissements primaires

Plusieurs établissements scolaires ont un nombre de classes en fonctionnement inférieur à la capacité de leurs locaux.

C'est notamment le cas des élémentaires Jules Ferry et Carnot. Cette caractéristique montre que les écoles publiques de la commune ont la capacité de faire face à une augmentation des effectifs scolaires qui pourraient notamment intervenir suite à la construction de nouveaux logements.



ECOLE	Quartier	N° de Classe	
		Septembre 2007	Capacité d'accueil
<b>BEL AIR</b>			
Maternelle	Hôtel de Ville	4	
Élémentaire		5	7
<b>Fontaine BERTIN</b>			
Maternelle 1	Des Fontaines	3	
Maternelle 2		3	
Élémentaire		7	8
<b>Ferdinand BUISSON</b>			
Maternelle	Hôtel de Ville	4	
Élémentaire 1		5 + 1 (CLIS)	6 + 1 (CLIS)
Élémentaire 2		5	
<b>CARNOT</b>			
Maternelle	Vieux Marché	2.5	2.5
Élémentaire		3.5	9
<b>CÔTE RÔTIE</b>			
Maternelle	Epine Guyon	4	
<b>ÉPINE GUYON</b>			
Maternelle	Vieux Marché	4	5
Élémentaire 1		9	11
Élémentaire 2		10	12
<b>GARE-RENÉ WATRELOT</b>			
Maternelle	Séquoia de la Gare	4	
Élémentaire		5	
<b>JULES FERRY</b>			
Maternelle	Hôtel de Ville	4	6
Élémentaire		8	12
<b>MONTÉDOUR</b>			
Maternelle	L'Europe	4	6
<b>4 NOYERS</b>			
Maternelle	Noyers de Saint-Edme	4	5
Élémentaire		6	
<b>SOURCE</b>			
Maternelle	Jean Monnet	6	7
Élémentaire		9	10



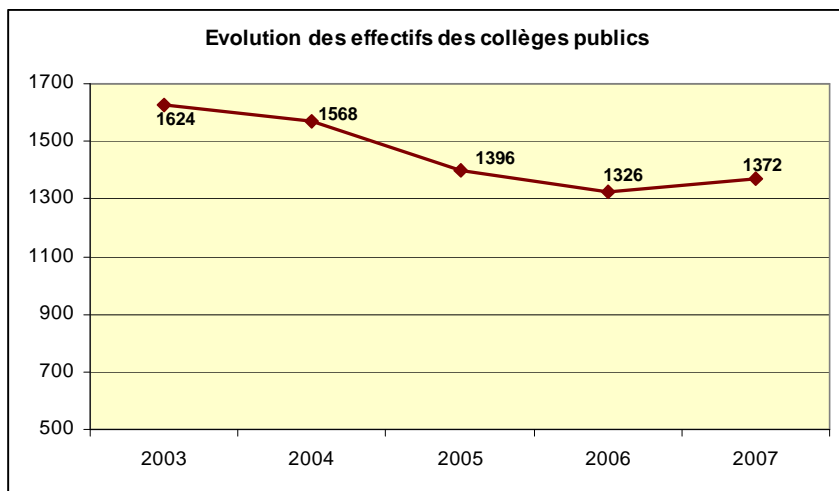
### Collèges

3 collèges sont présents sur le territoire communal.

Le collège du Bel-Air : situé dans le quartier de l'Hôtel de Ville cet établissement accueille 430 élèves

Le collège de l'Épine Guyon : situé au Nord du quartier Jean Monnet, il accueille près de 600 élèves

Le collège Jean-François Clervoy : ouvert en septembre 2006, il se situe à l'Est du quartier Jean Monnet et accueille près de 350 élèves. Son ouverture a permis d'alléger les effectifs des deux autres établissements et de redessiner la carte scolaire.



Après une baisse entre 2003 et 2006 (-16%), les effectifs globaux des collèges de la ville ont connu une légère hausse entre 2006 et 2007.

En septembre 2007, l'institution Jeanne d'Arc, accueillait plus de 350 élèves au collège.



### Lycée

La commune accueille un lycée général public et un lycée privé.

Situé à l'Ouest de la commune, au contact du bois des Eboulures, le lycée public Jean Monnet regroupe plus de 1 260 élèves (chiffre septembre 2007).

L'institution privée Jeanne d'Arc possède un lycée professionnel qui compte environ 400 élèves.

## L'enseignement supérieur

Sur la commune, le lycée Jean Monnet et l'institution Jeanne d'Arc proposent des formations de niveau bac+2.

### Lycée Jean Monnet :

BTS Analyse Biologique

DTS Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique

### Institution Jeanne d'Arc :

BTS "M.U.C." Management des Unités Commerciales en alternance.

Au-delà de la commune, les étudiants peuvent intégrer la faculté de Cergy-Pontoise, celle de Nanterre ou les nombreuses écoles et universités situées à Paris.

## La réussite éducative

La ville a signé un Contrat Initiative Ville Qualité (CIVIQ) avec le département du Val d'Oise. Ce contrat porte sur la réussite éducative des 6-16 ans, il a pour principaux objectifs la lutte contre l'échec scolaire, le rapprochement école-parent-enfant et le développement personnel de l'enfant à travers l'accès à la culture et au sport.

*12 écoles maternelles et 11 écoles élémentaires publiques, le plus souvent organisées en groupes scolaires*

*Une baisse des effectifs scolaires depuis 1999, une tendance à la stabilisation depuis 2005*

*Plusieurs établissements primaires qui fonctionnent à un niveau inférieur à leur capacité*

*Trois collèges – dont un ouvert récemment – et un lycée, qui permettent aux élèves franconillois d'effectuer l'ensemble de leur scolarité sur la commune*

*Un offre en enseignement supérieur qui se limite au niveau bac+2*

## 4 - Les équipements et services périscolaires

---

### L'accueil péri scolaire

#### Accueil avant et après la classe :

Onze centres de loisirs répartis dans les différents groupes scolaires accueillent les enfants de 7h à 8h30 et de 16h30 – 19h15

#### Le mercredi et pendant les vacances scolaires :

L'accueil est assuré au sein de cinq centres de loisirs maternels et d'un centre de loisirs primaire pour les 3-15 ans, le centre de loisirs Arc-en-Ciel.

### Le Service Jeunesse

Structure municipale consacrée aux jeunes franconillois de 6 à 25 ans, le Service Jeunesse est composé d'une équipe d'animateurs professionnels.

Il comprend 3 pôles :

- Le Cap Jeunes Enfants : pour les 6-10 ans (multisports et séjours)
- Le Cap Jeunes : pour les 11-17 ans (ateliers, sorties, M.L.J., Points Information Collèges et Lycées, événements et séjours)
- Le Cap Jeunes Avenir : pour les 18-25 ans (dont le Cap Jeunes Talents)

Mis en place en janvier 2007 pour promouvoir les jeunes Franconillois, le Cap Jeunes Talents compte aujourd'hui 88 jeunes artistes.

### Le CUCS

En 2007, la ville a signé un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) avec l'Etat pour des actions prioritaires en direction des jeunes des quartiers : réussite éducative, emploi et développement économique, amélioration du cadre de vie, prévention de la délinquance et citoyenneté, et santé.

## 5 - Les équipements culturels

L'offre en équipements culturels s'articule autour de deux catégories d'équipements :

- les équipements de rayonnement communal
- les équipements liés au fonctionnement associatif

### Les équipements de rayonnement communal



#### L'espace Saint-Exupéry

Situé dans le centre-ville, en face de l'Hôtel de Ville, l'espace Saint-Exupéry regroupe plusieurs équipements culturels de rayonnement communal :

##### ▪ Le Théâtre Jean Cocteau

Musique, one-man show, pièce de théâtre, classique ou contemporain, le théâtre Jean Cocteau offre une programmation diversifiée. Une quarantaine de soirées est organisée d'octobre à mai. La salle se caractérise par la proximité de la scène et des premiers rangs offrant un rapport intime entre les artistes et le public.

##### ▪ Le Cinéma Henri Langlois

Le cinéma est géré par l'association « Ciné Henri Langlois » qui programme 160 films par an dans l'objectif de proposer « du cinéma pour tous ». L'association oriente ses choix vers des films de qualité tout public, sans oublier son label « Art et essai ».

##### ▪ La Salle polyvalente

Cette salle de 800 m<sup>2</sup> offre une scène de 12 m d'ouverture sur 8 m de profondeur. Elle peut accueillir au maximum 600 spectateurs assis.

Elle est utilisée pour les répétitions dans le cadre de créations théâtrales, elle sert également à l'organisation de salons (Marché de Noël, Salon du Mariage...) et pour les associations locales lors de réunions et de soirées festives.

##### ▪ La Médiathèque

Elle regroupe près de 70 000 livres ainsi qu'un fond plus de 410 cédéroms et de 800 DVD.

Le rayonnement de cet établissement est renforcé grâce au Bibliobus qui passe dans les différents quartiers de la ville.

La médiathèque de Franconville fait partie du réseau des bibliothèques de Val-et-Forêt.



▪ **La Salle d'exposition Giacometti**

D'une surface de 400 m<sup>2</sup>, cette salle propose des expositions variées



**L'école municipale de musique et de danse**

Cet équipement installé dans la maison Suger récemment rénovée dispense des enseignements de musiques, de danses et de théâtre.



## Les équipements liés au fonctionnement associatif

**Le château Cadet de Vaux**

Équipement communal accueillant quelques associations et des bureaux de l'inspection académique

**Le centre socio-culturel de l'Épine Guyon**

Au cœur du quartier de l'Épine Guyon, le Centre Socio-Culturel accueille de nombreuses associations franconilloises culturelles ou sportives.

**La maison des associations**

Une trentaine d'associations franconilloises, anciennement domiciliées à la Maison Suger est installée dans les locaux de la Maison des Associations au centre-ville.

Le bâtiment de 500 m<sup>2</sup> sur deux niveaux regroupe : un accueil au rez-de-chaussée accessible aux personnes handicapées, un espace d'information, des salles de réunion, des bureaux équipés à l'étage pour les permanences des associations.



*Le centre-ville, un pôle culturel important qui regroupe l'ensemble des équipements d'échelle communale  
Le bibliobus, un service qui permet de renforcer le rayonnement de la médiathèque dans tous les quartiers de la ville  
Des équipements liés au fonctionnement associatif répartis sur le territoire*

## 6 - Les équipements sportifs

L'offre en équipements sportifs est particulièrement importante et variée. Elle s'organise autour de deux grands pôles principaux que sont le stade Jean Roland et le Centre de Sports et de Loisirs (CSL).

L'offre est complétée par plusieurs gymnases répartis dans l'ensemble de la ville, ainsi que par plusieurs espaces de sport en accès libre dont un grand nombre se situe dans le Bois des Eboulures. Enfin, le centre équestre des Montfrais est un équipement privé qui rayonne au-delà de la commune.



### Le stade Jean Roland

Le Stade Municipal Jean Roland regroupe les installations suivantes :

- 5 terrains de football
- 2 terrains de rugby
- 1 piste d'athlétisme synthétique de 8 couloirs
- 1 tribune de 2 000 places
- 6 courts de tennis découverts
- 1 salle de boxe



### Le centre de sports et de loisirs

Situé au centre du territoire communal, ce pôle sportif regroupe un grand nombre d'équipements importants, qui rayonnent au-delà des limites communales.

#### ▪ La piscine

Cet équipement accueille plus de 4 300 pratiquants par semaine : des scolaires (primaires, collèges et lycée), des adhérents d'associations et des usagers payants

#### ▪ La patinoire

Cet équipement accueille plus de 1 700 pratiquants par semaine : des élèves de primaires, des adhérents d'associations et des usagers payants.

- 7 courts de tennis (3 couverts et 4 découverts)
- 4 courts de squash
- 1 salle de karaté
- 1 salle de judo
- 1 salle de danse
- 1 salle d'escrime
- 1 golf miniature

- 1 bowling
- 1 billard



### Les gymnases

- Gymnase du Moulin
- Gymnase du Bel Air
- Gymnase de l'Epine Guyon
- Gymnase Jacky Férand
- Gymnase Jules Ferry
- Salle Omnisport Centre de Sports et de Loisirs (CSL)
- Gymnase Jean-Jacques Mathieu
- Gymnase de l'Europe
- Gymnase du COSEC

Les gymnases de la ville accueillent plus de 6 700 pratiquants par semaine, essentiellement des élèves des différents établissements scolaires de la commune mais également des adhérents d'associations sportives. Certaines installations sportives mériteraient d'être rénovées - c'est notamment le cas des tribunes du stade Jean Rolland - voire reconstruites, comme le gymnase Jules Ferry.

### Autres équipements

- Boulodrome
- Stand de tir
- Salle spécialisée de gymnastique

### Centre équestre des Montfrais

Situé au Sud de la commune, dans le Bois de Cormeilles, cet établissement regroupe des poneys shetland, des doubles poneys, des chevaux d'instruction et des chevaux aptes à participer à des Concours de Saut d'Obstacles ou de Dressage.

Le centre équestre accueille également aussi les chevaux de propriétaires.

Ces différents équipements permettent la pratique de 8 000 licenciés répartis dans 41 associations sportives.

### Installations en accès libre

Ces équipements, situés dans les quartiers et dans le Bois des Eboulores permettent une pratique sportive libre et spontanée, adaptée aux souhaits et aux besoins de certains jeunes.

- Fontaine Bertin – terrain multisports
- Jules Ferry – terrain multisports
- Montedour – terrain multisports
- Rue Parmentier - basket
- Roller park

**Bois des Eboulores** : piste de bicross, parcours de cross, terrain de football.

*Une offre en équipements sportifs très variés, dont certains de rayonnement intercommunal (piscine, patinoire, centre équestre) qui permettent la pratique d'un grand nombre de disciplines*

*8 000 licenciés répartis dans 41 associations sportives*

*Deux grands pôles d'équipements sportifs : le stade Jean Rolland et le Centre de Sports et de Loisirs*

*Plusieurs installations en accès libres situées dans différents quartiers et dans le bois des Eboulores*

## 7 - Les équipements et services sanitaires et sociaux

### Les équipements et services de santé :

Franconville n'accueille pas d'établissement hospitalier ou de clinique. En revanche, il existe de nombreuses structures hospitalières dans les communes voisines ou alentour :

- Centre hospitalier Victor Dupouy - Argenteuil
- Centre hospitalier intercommunal Eaubonne Montmorency (CHI) - Eaubonne
- Clinique du Parisis - Cormeilles-en-Parisis
- Clinique Claude Bernard - Ermont
- Clinique médicale - Champ Notre-Dame - Taverny
- Clinique médicale du château d'Herblay - Herblay

En complément, il existe plusieurs services de santé de proximité sur la commune :

#### **Le Centre Municipal de Santé**

Situé dans le quartier de l'Hôtel de Ville, le centre propose des consultations médicales avec des généralistes et divers spécialistes, ainsi que des consultations paramédicales.

#### **Les centres de Protection Maternelle Infantile**

Il existe deux centres de PMI sur la commune, l'un dans le quartier de l'Hôtel de Ville et l'autre, le centre de PMI Montédour, dans le quartier de l'Europe. Ce dernier est également un centre de planification familiale.

#### **L'Externat Médico-Pédagogique (EMP) les Sources**

Situé dans le quartier Jean Monnet, cet établissement assure l'accueil de 22 enfants handicapés.

#### **Le Centre Médico Psychologique (CMP)**

Ce centre situé dans le quartier de l'Hôtel de Ville propose des consultations psychologiques

## Les services sociaux :

### Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS assure un soutien et met en place des aides pour l'ensemble de la population franconilloise, de la petite enfance aux seniors :

- Aides Sociales
- Aides Légales
- Aides Facultatives
- Accueil, écoute, orientation

### Les assistantes sociales

Elles dépendent du Conseil Général et reçoivent sur rendez-vous les administrés qui rencontrent des difficultés, ou qui ont besoin d'être aidés dans certaines démarches.

*Une offre importante en établissements hospitaliers et en cliniques dans les communes alentour*

*Plusieurs structures de santé de proximité à l'échelle communale*

## 8 - Les équipements et services pour personnes âgées

L'offre à destination des personnes âgées s'articule autour de deux axes d'intervention : les structures d'hébergement et les services de maintien à domicile.

### Les foyers logements : une capacité globale de 250 places

#### AREPA

Ce foyer situé dans le quartier de l'Epine Guyon propose 73 logements : 68 logements de type F1 et 5 logements de type F2. Il accueille des personnes âgées valides.

Cet établissement a bénéficié d'une rénovation en 2002 et 2003.

Capacité d'accueil : 80

#### Yvonne de Gaulle

Les Sinoplies

Cet Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) est une unité de soins de longue durée d'une capacité d'accueil de 133 personnes.

Il comporte 121 logements.

Actuellement, le bâtiment nécessite des travaux de rénovation importants.

#### Bâtiment pour Personnes Agées géré par la SA H.L.M DOMAXIS

Situé dans le quartier du Noyer de Saint-Edme, ce bâtiment comporte 31 logements : 20 logements de type F1, 9 logements de type F2, 2 logements de type F3

Le projet d'EHPAD<sup>1</sup> de 126 lits prévu sur la partie Ouest du site des Montfrais permettra de compléter l'offre en structures d'hébergements pour personnes âgées.

### Services aux personnes âgées

Le CCAS assure un certain nombre de services pour les personnes âgées :

- Portage de repas à domicile
- Aides ménagères
- Circuit Cimetière
- Circuit courses pour les résidents des foyers AREPA et Yvonne de Gaulle

<sup>1</sup> Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Le CCAS organise également des animations et des activités à destination des seniors :

- Repas de Noël
- Thé Dansant
- Colis de Noël
- Voyages
- Forum Seniors
- Sorties
- Bal au Centre Socio-Culturel, tous les derniers vendredis du mois

### **Les foyers**

Les foyers sont des lieux de rencontres dans lesquels les personnes âgées se retrouvent pour des jeux de société et pour goûter ensemble. Il en existe deux sur le territoire communal :

- Foyer Mille Club de l'Epine Guyon dans le quartier du Vieux Marché
- Foyer Maison des Associations dans le quartier de l'Hôtel de Ville

*Deux axes de réponses aux besoins des personnes âgées : les structures d'hébergement et les services de maintien à domicile*

*250 places d'hébergements sur la commune*

*Un projet d'EHPAD sur le site des Montfrais*

*De nombreux services pour le maintien à domicile*

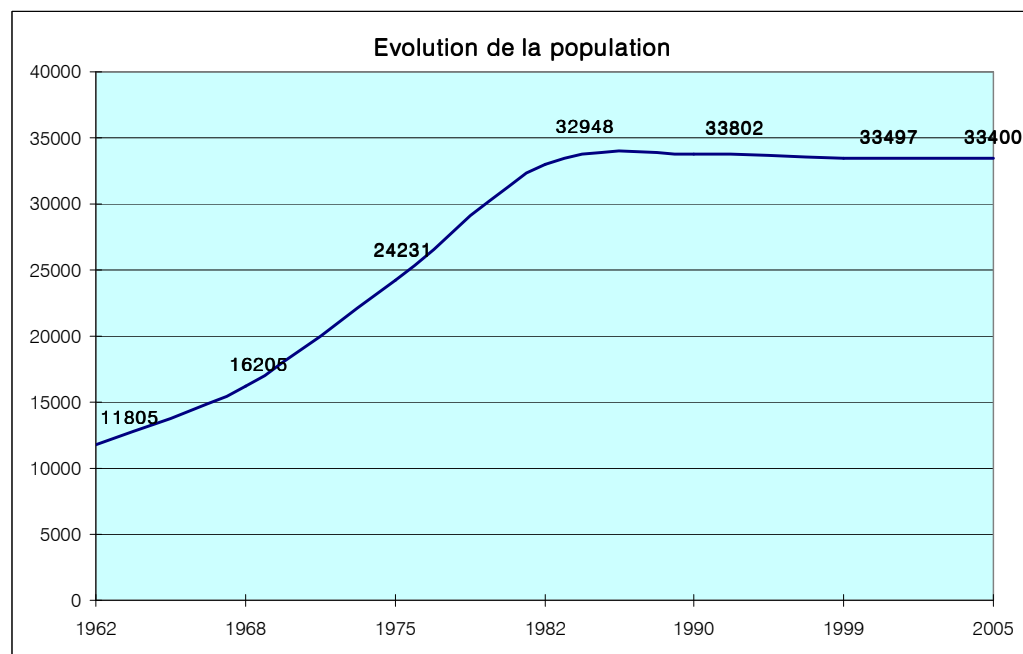
## **LES HABITANTS**

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Une nouvelle méthode de recensement remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Le recensement général de la population de 1999 a été le dernier recensement concernant toute la population en même temps.

A Franconville, le chiffre de population 2005 est une estimation réalisée à partir des enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006 effectuées chacune sur un échantillon de 8% des logements.

Le présent chapitre s'appuie sur le recensement de 2005 mais fait parfois référence aux données du recensement de 1999 qui sont plus précises dans certains domaines.

## 1 - L'évolution de la population



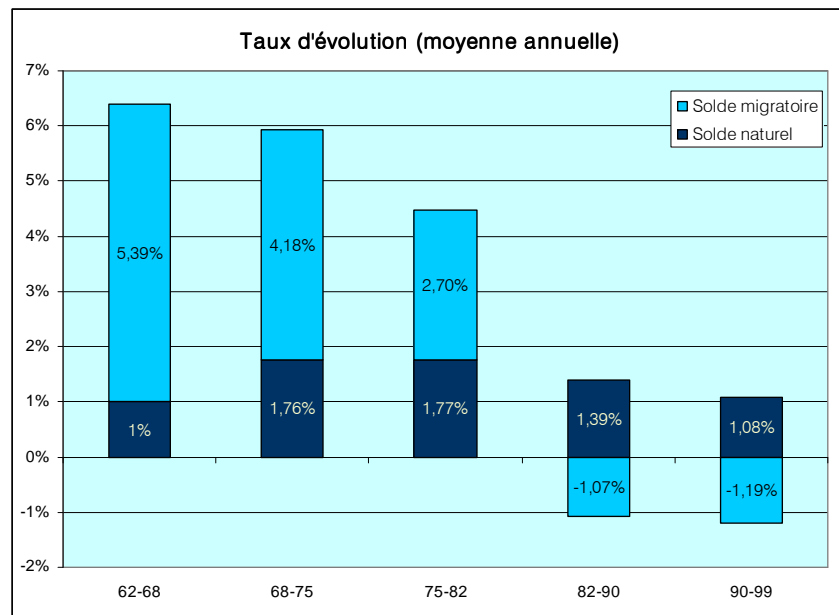
L'évolution de la population franconvilloise se caractérise par une très forte augmentation entre 1962 et 1982 (+180%).

Cette augmentation s'explique par :

- la restructuration du centre-ville dans les années 60,
- la réalisation de la Zone d'Urbanisation Prioritaire (ZUP) au sud-est de la commune et du quartier de l'Epine Guyon au nord-ouest dans les années 70
- La réalisation de la ZAC Montédour dans les années 80

Depuis 1982, la population de Franconville est restée stable avec une légère tendance à la baisse entre 1990 et 2005 (-1,2%).

## Les facteurs d'évolution de la population



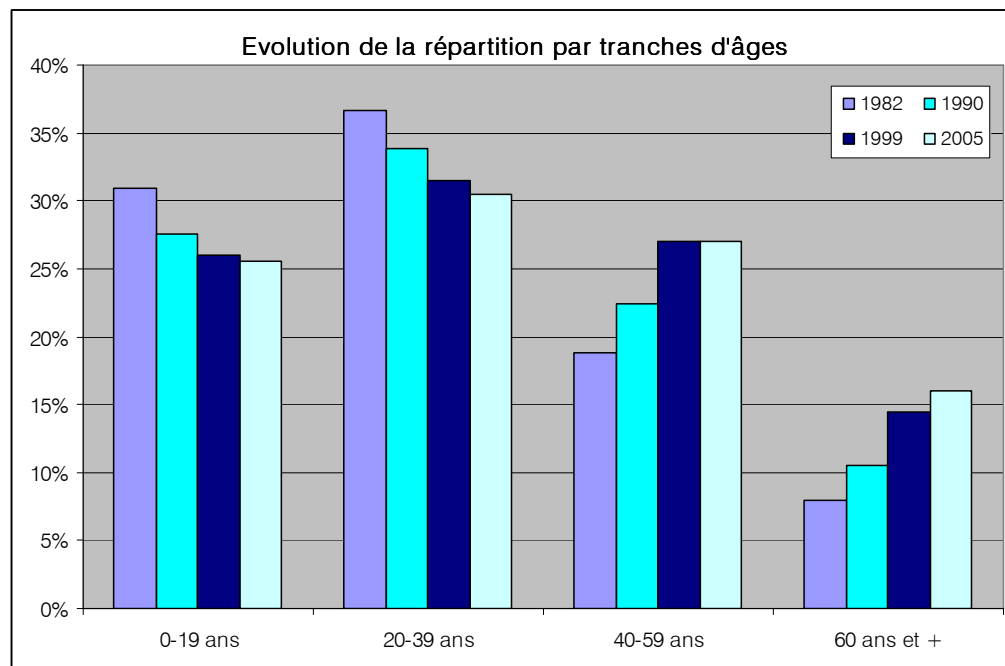
Positif de 1962 à 1982, le taux d'évolution dû au solde migratoire a contribué à l'augmentation de la population franconilloise au cours des années 60 à 80, période durant laquelle le territoire a accueilli de nouveaux habitants, notamment dans les quartiers de la Fontaine Bertin et de l'Épine Guyon. Sur la période 1982-1990, ce taux est devenu négatif, mais il était alors compensé par le solde naturel. C'est à partir de 1990 que le taux d'évolution dû au solde naturel n'a plus permis de compenser le taux négatif du solde migratoire, entraînant une légère perte de population qui s'est poursuivie jusqu'en 2005.

*Une forte augmentation du nombre d'habitants entre 1962 et 1982 due au solde migratoire*

*Une stabilité de la population avec une légère tendance à la baisse depuis 1982*

## 2 - La structure par âge de la population

### Evolution de la répartition par âges



Entre 1982 et 2005, la part des moins de 20 ans a diminué de façon significative, il en est de même pour la catégorie des 20-39 ans qui correspond à celle des jeunes actifs.

Ainsi, les moins de 20 ans représentent 26% de la population en 2005 contre 32% en 1982, mais leur diminution semble s'être stabilisée entre 1999 et 2005. Les 20-39 ans dont la part était de 37% en 1982, ne représentent plus que 31% de la population franconilloise. Ils restent cependant la catégorie la plus représentée à l'échelle de la ville.

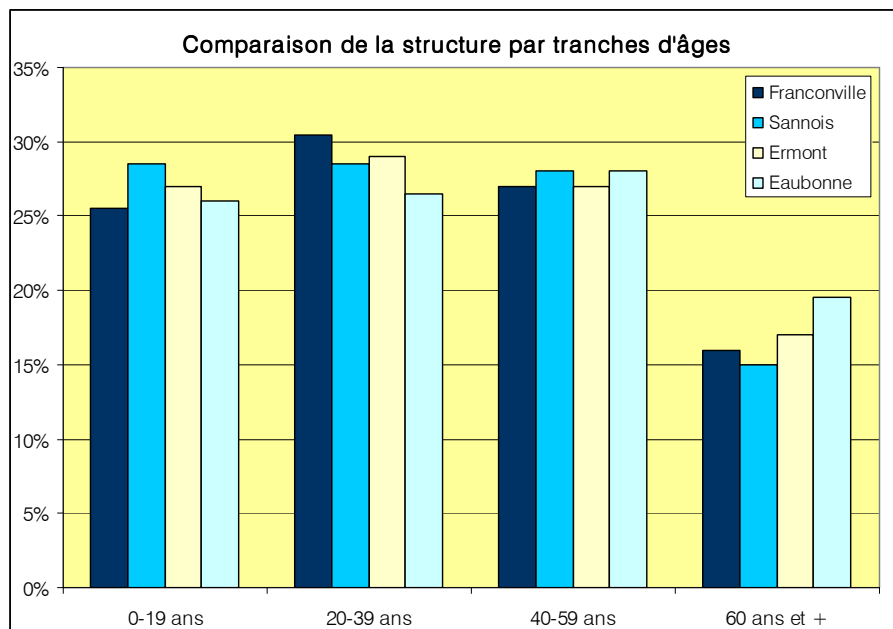
Les catégories les plus âgées ont vu leur part augmenter depuis 1982. Les 40-59 ans ont connu une augmentation importante entre 1982 et 1999 (18% contre 27%) mais leur part s'est stabilisée entre 1999 et 2005. La part des personnes âgées de 60 ans et plus a également fortement augmenté, et ce, de façon régulière depuis 1982 passant de 7,5% à 16% en 2005.

L'évolution de la structure par âge de la population depuis 1982 montre une nette tendance au vieillissement.

*Une tendance au vieillissement de la population*

*Une stabilisation de la part des moins de 20 ans et des 40-59 ans entre 1999 et 2005*

## Comparaison de la répartition par âges



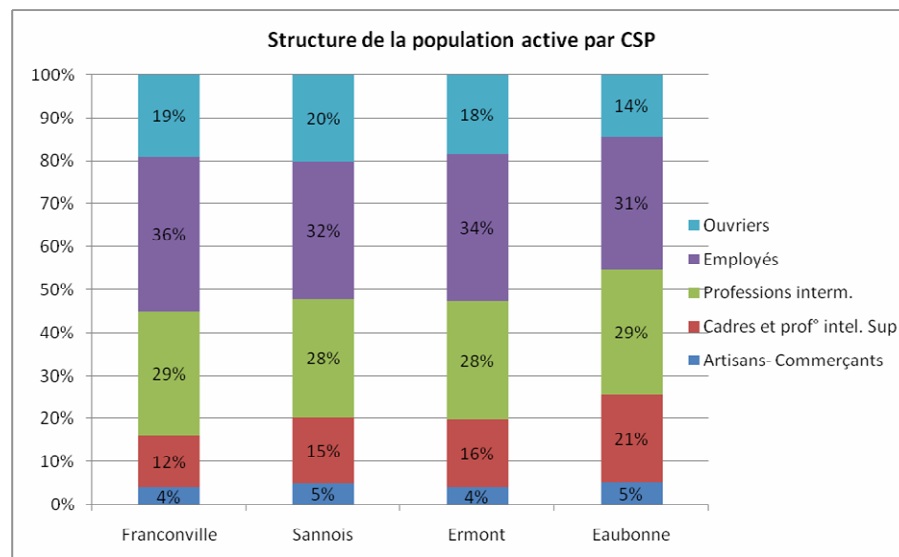
En comparant la structure par âges de la population franconilloise avec celle des principales communes alentour, on constate qu'à Franconville, la part des jeunes actifs (20-39 ans) est plus importante qu'à Ermont et Sannois, et surtout qu'à Eaubonne. En revanche, la part des moins de 20 ans est plus faible à Franconville que dans les autres villes. De la même façon les personnes âgées de 60 ans et plus sont moins représentées à Franconville qu'à Ermont et surtout qu'à Eaubonne.

***Une part plus importante d'habitants âgés de 20 à 39 ans***

***Une part plus faible de moins de 20 ans et de personnes âgées de 60 ans et plus***

### 3 – Les caractéristiques socio-économiques de la population

#### Les catégories socioprofessionnelles



Comme celle des principales communes alentour, la population active franconvilloise est essentiellement composée d'employés et de professions intermédiaires. En revanche, la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures est nettement moins représentée à Franconville que dans les autres villes référentes, notamment par rapport à Eaubonne.

#### Les indicateurs sociaux

##### Revenu moyen (source : rapport PLH)

Le niveau moyen des revenus par foyer fiscal est le plus faible de la Communauté d'Agglomération Val et Forêt. Après avoir connu une légère croissance entre 1998 et 2000, le niveau moyen des revenus s'affaiblit doucement pour arriver à 18 240 € en 2005, soit 11% de moins que les référents communautaire et à hauteur du niveau moyen départemental.

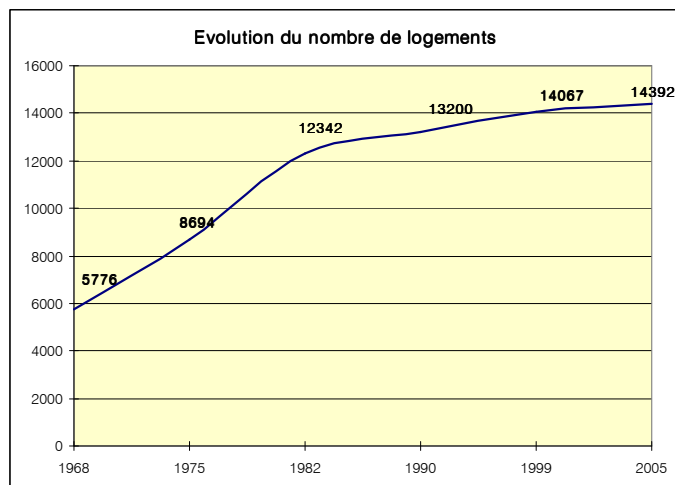
##### Taux de chômage

Le taux de chômage est de 7,8%

*Une population active composée en majorité d'employés et de professions intermédiaire.*  
*Une faible part de cadres et professions intellectuelles supérieures.*  
*Un niveau moyen de revenu fiscal plus faible que celui des communes de la CAVF.*  
*Un taux de chômage de 7,8%*

## **LES LOGEMENTS**

## 1 - L'évolution du parc de logements



Le nombre de logements a augmenté fortement entre 1968 et 1982 (+114%), puis de façon plus modérée jusqu'en 1999 (+14%). Enfin, le parc de logements a augmenté de 2,3% entre 1999 et 2005.

### La construction récente de logements

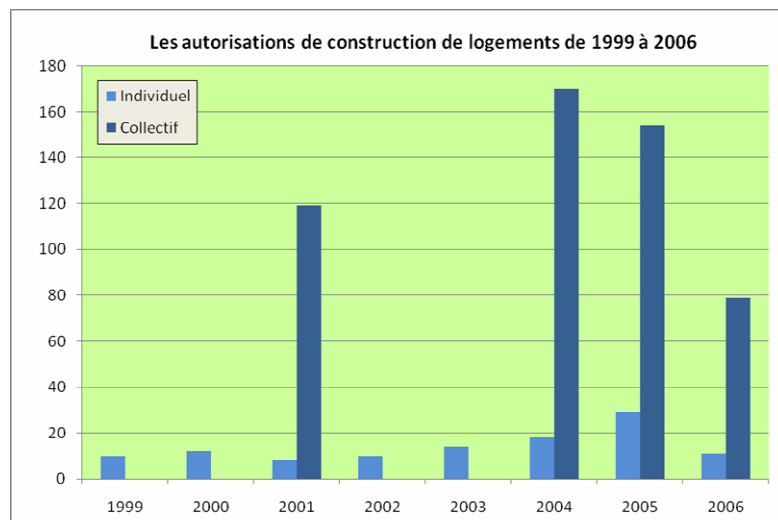
Sources : SITADEL, service urbanisme

La construction de logements individuels présente un caractère régulier. En effet, elle est comprise entre 10 et 20 permis de construire par an, avec une exception en 2005 où le nombre d'autorisations s'est élevé à 29.

La construction de logements collectifs est plus ponctuelle dans la mesure où elle se fait sous forme d'opérations relativement importantes. On remarque que la production de logements collectifs s'est accélérée au cours des dernières années. En effet, 480 logements collectifs ont été autorisés sur la commune entre 2004 et 2007.

Les principales opérations de construction récentes se répartissent de la façon suivante :

- 196 logements avenue des Marais
- 76 logements sur la 3<sup>ème</sup> Avenue
- 47 logements rue du Plessis Bouchard
- 26 logements rue de la Station
- 23 logements place de la République



*Une construction de logements individuels modérée et régulière .*

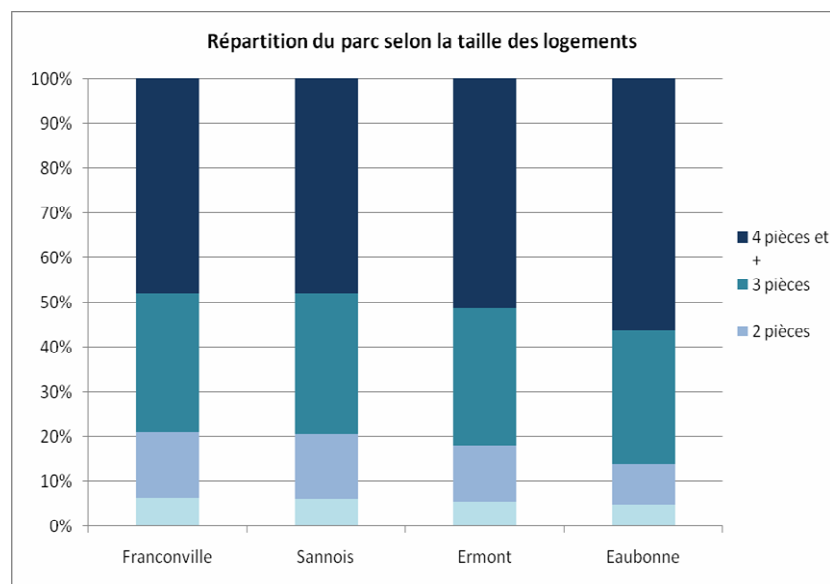
*480 logements autorisés entre 2004 et 2007 : une production de logements collectifs qui s'est accélérée au cours des dernières années.*

## 2 – Les caractéristiques du parc de logements

### La répartition des formes d'habitat

Les appartements représentent 73% des résidences principales (source : INSEE 2005). En 1999, leur part était de 71%. Cette augmentation est en corrélation avec l'évolution récente de la construction de logements qui indique une nette progression de la construction de logements collectifs.

### La taille des logements



Franconville et les principales communes alentour présentent une répartition des tailles de logements assez proches les unes des autres. Toutefois on peut observer quelques différences. Le parc de logements de Franconville, comme celui des communes alentour, est dominé par les grands logements de 4 pièces et plus qui représentent 48%. Leur part est cependant moins importante à Franconville et à Sannois qu'à Ermont et surtout à Eaubonne où ils représentent plus de 56%.

A l'inverse, les petits logements, d'1 ou 2 pièces sont proportionnellement plus importants à Franconville et à Sannois (respectivement 20,9% et 20,5%) que dans les deux autres communes (18,1% à Ermont et 13,9% à Eaubonne).

La part des logements de 3 pièces est sensiblement la même dans les quatre villes.

Le caractère diversifié de la taille des logements permet de proposer une offre adaptée à tous les types de ménages et de répondre aux besoins du plus grand nombre.

***Une large majorité de logements collectifs (73% en 2005) dont la part a augmenté au cours des dernières années.***

***Un parc de logements essentiellement composé de grands logements (4 pièces et plus) mais qui offre une part de petits logements supérieure à celle d'Ermont et de Eaubonne***

### 3 - Les logements sociaux

La commune compte 23,7% de logements sociaux au titre de la loi SRU, soit plus de 3 250 logements.

Le parc de logements sociaux est géré par une dizaine de bailleurs dont les principaux sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Bailleurs	Localisation	Nombre de logements	Contingent Mairie
Domaxis	Fontaine Bertin	599	121
	Claude Bonne	195	39
	Grands jardins	126	38
	Mare des Noues	339	71
	L'Orme St Edme	213	41
Opievoy	Montédour	394	0
	La Garenne	153	72
SCIC		336	
OPAC Val d'Oise	Montédour	298	14
Soval	Clos Saint Denis	120	48
	Tour Parisis	88	42
Valestis	Le Cernay	201	80

Les secteurs Montédour et du Clos Bertin accueillent un nombre important de logements sociaux, respectivement 800 et 550. Cependant, il existe également plusieurs ensembles de logements sociaux de taille moyenne répartis dans différents quartiers de la ville.

#### La réponse aux besoins

Le total des contingents Mairie et Préfecture représente 937 logements.

En 2006, le service logement a enregistré environ 450 dossiers de demande de logement social. Cette même année, 75 familles ont vu leur demande acceptée (43 sur le contingent Mairie et 32 sur le contingent Préfecture) ce qui correspond à un taux de réponse aux besoins de 16,6%.

Plusieurs interventions pour l'amélioration des logements et des espaces extérieurs sont actuellement en cours sur le parc de logements sociaux.

Dans le quartier Montédour, une partie des logements a bénéficié de travaux intérieurs et a fait l'objet d'une opération de résidentialisation. Cette intervention ainsi que l'aménagement et la requalification des espaces extérieurs devraient se poursuivre dans le courant de l'année 2008.

Dans le quartier de la Fontaine Bertin un terrain multi sports et une aire de jeux pour les enfants devraient être créés, les espaces extérieurs devraient être réaménagés.

Dans le secteur du square André Malraux, l'esplanade a déjà bénéficié d'une requalification en 2007.

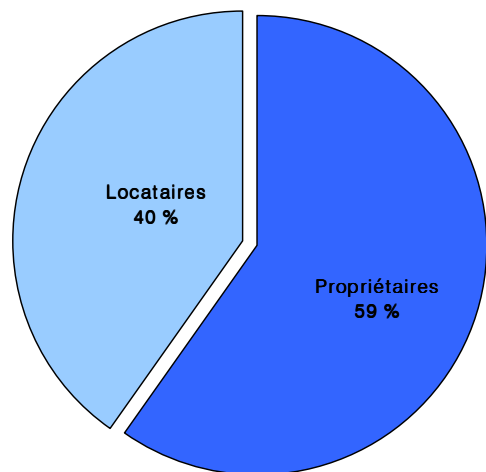
**Plus de 3 250 logements sociaux**

**Un taux de réponse aux besoins de 16,6%**

**Deux secteurs regroupant un nombre important de logements sociaux, mais également des petits ensembles bien répartis sur le territoire communal**

**Plusieurs secteurs d'habitat social qui bénéficient d'interventions sur les logements et d'aménagements des espaces extérieurs**

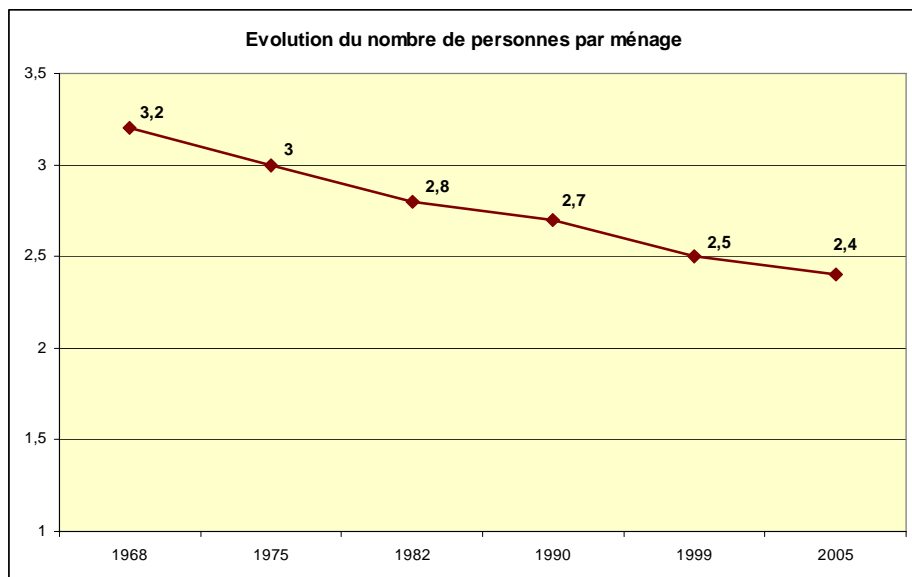
## 4 – Les caractéristiques des ménages et l'évaluation des besoins en logements



### Le statut d'occupation des résidences principales

Les résidences principales sont occupées à 59% par des propriétaires et à 40% par des locataires (source : INSEE 2005). Cette répartition est proche de celle observée à Sannois (54% de propriétaires et 43% de locataires), en revanche la part de propriétaires est plus importante à Eaubonne (63%) et plus faible à Ermont (47%).

### L'évolution du nombre de personnes par ménage



Le nombre moyen de personnes par ménage a diminué régulièrement depuis 1968 passant de 3,2 à 2,4 personnes en 2005.

Cette tendance au desserrement des ménages n'est pas propre à Franconville, elle s'observe également dans les principales communes alentour, ainsi qu'au niveau régional et national ; cependant, elle est à mettre en rapport avec le vieillissement de la population. En effet, le nombre croissant de ménages retraités, composés d'une ou deux personnes, contribue à la baisse de la taille moyenne des ménages.

*59% de ménages franconillois sont propriétaires de leur logement.  
 Une forte diminution de la taille moyenne des ménages depuis 1968.  
 Un seuil de 2,4 personnes par ménages en 2005.*

## L'évaluation des besoins en logements

---

La question du logement est une priorité à Franconville comme dans l'ensemble de la région Ile de France. La situation actuelle de la ville présente des atouts, notamment en raison du nombre de logements sociaux, de l'existence d'un parc global diversifié : logements individuels et collectifs, occupants locataires et propriétaires.

Toutefois, plusieurs axes d'intervention se dégagent :

La poursuite de la remise en état du parc social aussi bien des bâtiments que des espaces extérieurs.

Le suivi des copropriétés en difficulté,

La maîtrise de la programmation des nouveaux logements pour :

- favoriser une rotation dans le parc locatif social (aujourd'hui le nombre de mutations est de 45 alors qu'il était encore de 450 en 2000)
- développer une offre qui assure un parcours résidentiel et répondre aux attentes et besoins des habitants.

# LES ACTIVITES ECONOMIQUES

## 1 - Les établissements et les emplois par secteurs d'activité

Sources : Unistatis et CCIV

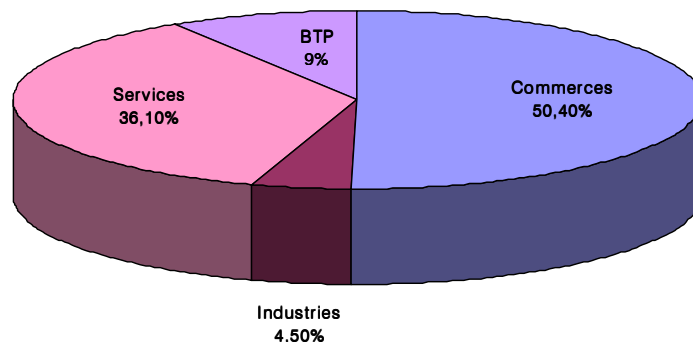
647 entreprises offrent plus de 3 560 emplois.

Le tissu économique franconvillois est largement dominé par les commerces qui représentent plus de 50% des établissements et offrent 38% des emplois de la commune. Ce décalage s'explique par le fait que de nombreux commerces n'emploient pas de salarié et ne comptent donc pas d'emploi.

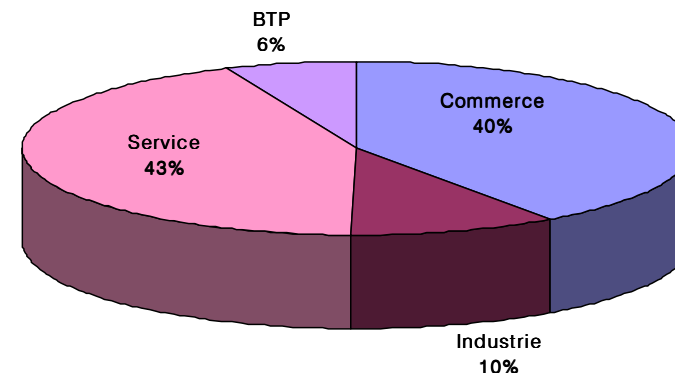
Les services sont le deuxième secteur d'activités de la commune en terme de nombre d'établissements mais le premier en terme d'emplois.

Viennent ensuite l'industrie et le secteur de la construction qui représentent à eux deux 13,5% des établissements et 18% des emplois de la commune.

La répartition des entreprises par secteurs d'activités



La répartition des emplois par secteurs d'activités



## 2 - Les commerces

### Les pôles commerciaux

Les commerces de la commune sont regroupés autour de six pôles principaux.

#### Le centre-ville

Le pôle commercial du centre ville situé entre l'Hôtel de Ville et l'avenue du Général Leclerc (RD14) regroupe près de 70 commerces, dont une partie est implantée aux abords de la place Charles de Gaulle. Outre une moyenne surface alimentaire, il se compose de commerces de proximité mais également de restaurants et de services (agences immobilières, agences d'intérim, assurances).

#### Quatre pôles de proximité

##### Pôle Cadet de Vaux

Situé à l'est de la commune, à l'angle du boulevard du Bel Air et de la Troisième Avenue, ce pôle commercial se trouve à proximité de la limite avec Sannois.

Il compte une douzaine d'enseignes de commerces de proximité.

##### Pôle de la Fontaine Bertin

Implanté au nord du quartier des Fontaines, ce pôle compte environ 25 commerces dont une moyenne surface alimentaire. Ce pôle commercial est complété par un magasin « Picard » et un hôtel, situés rue de l'Ermitage, à l'est de la zone d'activités. La localisation de ces enseignes ne contribue pas à leur visibilité et à leur accessibilité.

##### Pôle de l'Epine Guyon – Montédour

Actuellement en cours de restructuration, ce pôle commercial situé à l'articulation entre les quartiers de l'Epine Guyon et de l'Europe, accueille une quinzaine de magasins dont un Leader Price.

Le projet de restructuration de ce pôle comprend la démolition d'une majeure partie du centre existant et la rénovation complète de l'ensemble des façades. Il prévoit la création d'une supérette généraliste adaptée aux besoins de proximité des riverains. La qualité architecturale de l'ensemble est assurée par le maintien de la rue piétonne, la création d'une pergola et l'utilisation du bois pour les palissades et la couverture des façades.

##### Pôle de la Gare

Situé aux abords de la gare, mais également le long de la rue du Plessis Bouchard et de la Chaussée Jules César, ce pôle présente un caractère étendu. Il regroupe plus d'une soixantaine de commerces, ce qui en fait le deuxième pôle commercial de proximité de la commune après le centre-ville.

### **Les Portes du Parisis – Pôle commercial régional**

Il s'agit d'un pôle commercial d'échelle régionale qui s'organise essentiellement autour de trois grandes enseignes : Leclerc, Ikéa et Quai des Marques.

#### **Quai des Marques**

Ce centre commercial ouvert depuis 1997 regroupe une centaine d'enseignes pour leur permettre de vendre leur surstocks au sein d'une structure leur garantissant la protection de leur image de marque.

L'offre est essentiellement tournée vers le prêt-à-porter, complétée par quelques enseignes d'équipement de la maison. En outre, le centre offre 800 places de stationnement.

#### **Ikéa**

Célèbre enseigne de meubles et d'équipement de la maison, ce magasin se situe en face du centre commercial Quai des Marques, au sud de l'avenue du Général Leclerc.

#### **Leclerc**

Situé au nord de l'avenue du Général Leclerc, cet hyper marché s'accompagne d'une dizaine d'autres enseignes constituant un pôle commercial et de restauration important.

### **Les marchés**

---

#### **Le marché du Mail**

Situé dans le Centre ville, ce marché se tient les mercredi et samedi matins sous la halle et à proximité.

#### **Le marché à l' Epine Guyon – Montedour**

Ce nouveau marché, mis en place pour remplacer le marché de la gare suspendu pendant la durée des travaux dans ce quartier, se tient le jeudi de 16h à 20h et le dimanche matin sur la place de la mairie annexe.

L'objectif est de maintenir l'activité de ce marché après la reprise d'activité de celui de la gare.

#### **Le marché de la gare**

Actuellement suspendu en raison des travaux

### 3 - Les zones d'activités

---

Les zones d'activités économiques (ZAE) de gestion intercommunale :

#### La ZAE de l'Ermitage

Située au sud-est de la commune, à la limite avec Sannois et à proximité de l'autoroute A15, cette zone de 5 hectares destinée essentiellement aux artisans et aux PMI regroupe actuellement 18 entreprises.

#### La ZAE André Citroën

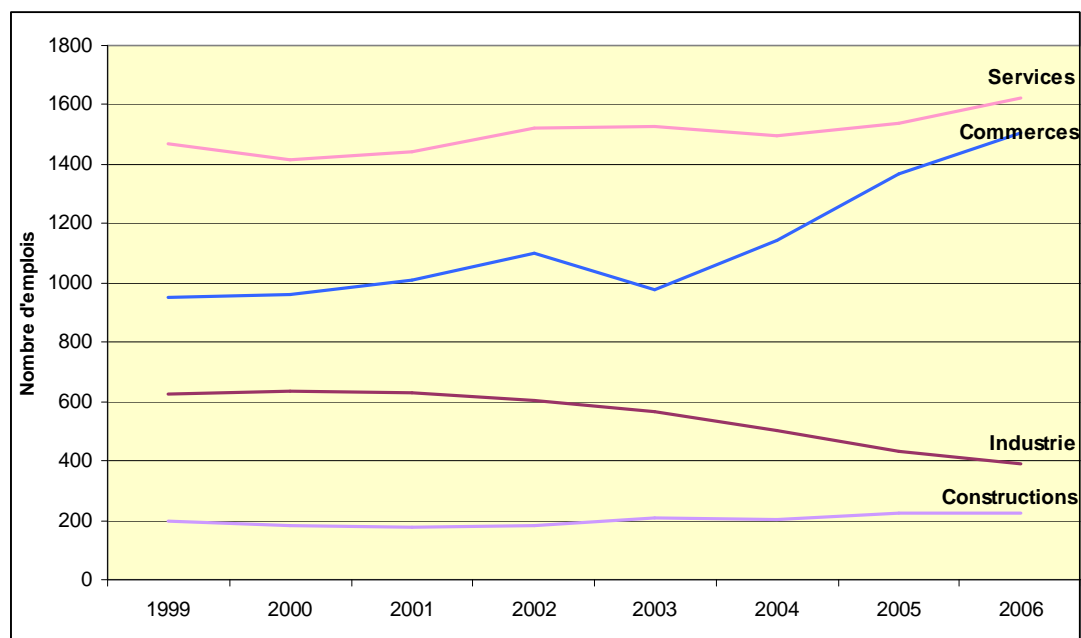
Située à l'ouest de la commune, à la limite avec Montigny-les-Cormeilles, au contact du centre commercial des Portes du Paris, cette zone de 3 hectares regroupe actuellement 18 entreprises. Elle accueille notamment une nouvelle structure industrielle – Stérigène.

#### La zone d'activités des Prés Saint-Marc

Située au sud de l'avenue du Général Leclerc cette petite zone présente un caractère dégradé qui n'est pas propice à l'accueil de nouvelles entreprises.

## 4 - L'emploi

Source : Unistatis



L'évolution récente de l'emploi sur la commune montre une nette progression du nombre d'emplois dans le secteur du commerce et, dans une moindre mesure, dans celui des services. Cette tendance s'explique notamment par le développement du pôle des portes du Parisis comme zone commerciale d'échelle régionale. Cet aménagement a en effet permis la création de 1 300 emplois depuis l'ouverture de l'ensemble « Quai des Marques » en 1997. Ces créations ont largement compensé la diminution du nombre d'emplois liés à l'industrie, observée depuis le début des années 2000.

### Le taux d'emploi

Source : RGP99

Si l'on rapporte le nombre d'emplois présents sur la commune au nombre d'actifs ayant un emploi, le taux d'emploi est de 0,37. Ce taux d'emploi relativement faible révèle le caractère essentiellement résidentiel du territoire communal. Cette caractéristique est confirmée dans le chapitre suivant concernant les déplacements domicile-travail.

*647 entreprises qui offrent plus de 3 560 emplois privés  
Un tissu économique dominé par les activités commerciales et tertiaires  
Une forte augmentation des emplois liés aux commerces et aux services depuis 2003 qui a permis de compenser largement la diminution du nombre d'emplois industriels  
Un taux d'emploi relativement faible*

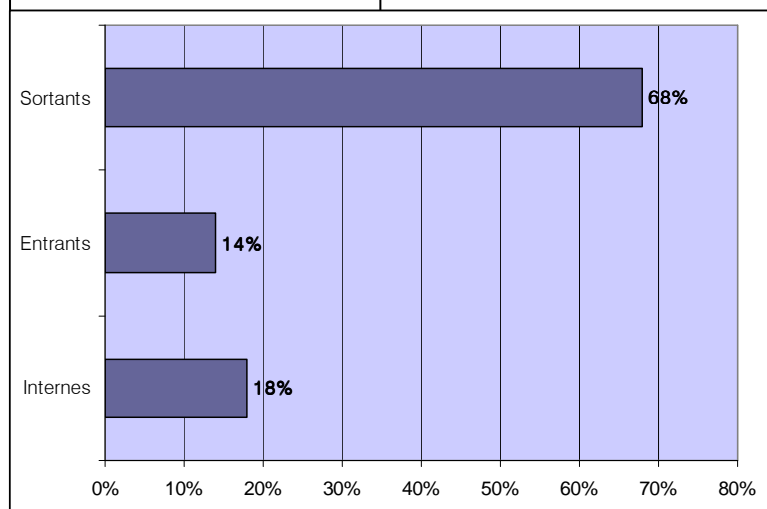
## 5 – Les déplacements domicile-travail

Sources : RGP 99 et PLD

Les lieux de travail des actifs franconillois se répartissent de la façon suivante :

- 14% - soit 2 250 - travaillent à Franconville
- 32% - soit 5 015 – travaillent dans les autres communes du Val d'Oise
- 52,6% - soit 8 233 – travaillent dans les autres départements de la région Ile-de-France
- 1,4% travaillent en dehors de la région Ile-de-France

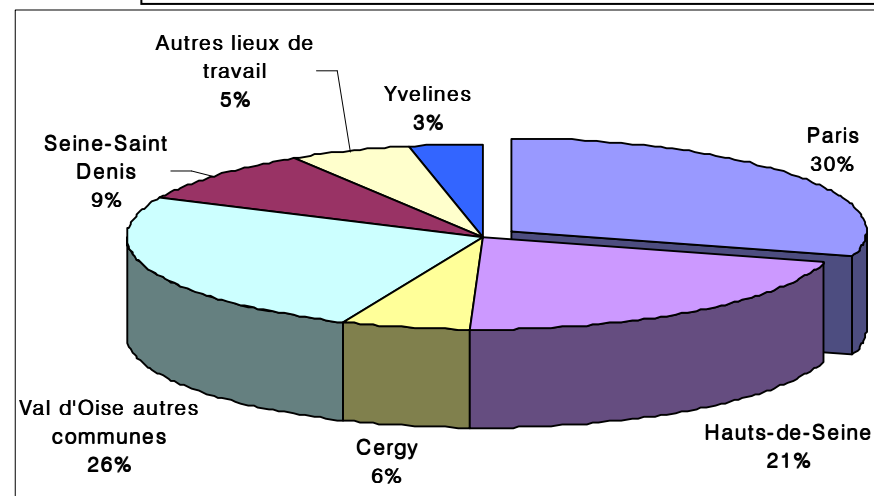
La répartition des flux domicile-travail au sein de la CAVF



Le Plan Local de Déplacement (PLD) réalisé en 2005 à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Val et Forêt permet une vision communautaire plus précise des flux pendulaires.

La forte proportion d'actifs sortants du territoire de la CAVF témoigne du caractère fortement résidentiel du territoire

La répartition des lieux de travail des actifs sortants de la CAVF



La ville de Paris constitue le principal lieu de travail des actifs sortants de la CAVF. Viennent ensuite les autres communes du Val d'Oise (hors Cergy) et le département des Hauts-de-Seine, qui accueille notamment le pôle d'emplois de la Défense.

**86% des actifs franconillois travaillent en dehors du territoire communal**  
**Avec 68% d'actifs sortants, la CAVF est un territoire à vocation essentiellement résidentielle**  
**Paris est le principal lieu de travail des actifs de la CAVF**